

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	1 ^{er}
Nom de site	PARIS(D_RIVOLI)	Numéro	751102
Adresse du site	10, quai de la Mégisserie	Hauteur	R+5 (26 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) avec changement des antennes.		
Complément d'info	Deux antennes AEQE-I sur deux azimuts Partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/05/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	21/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1,90 m et 9,50 m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 120° < 4V/m - 240° < 2V/m 5G (3500) : 120° < 3V/m - 240° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26,10 m		

Incidence visuelle

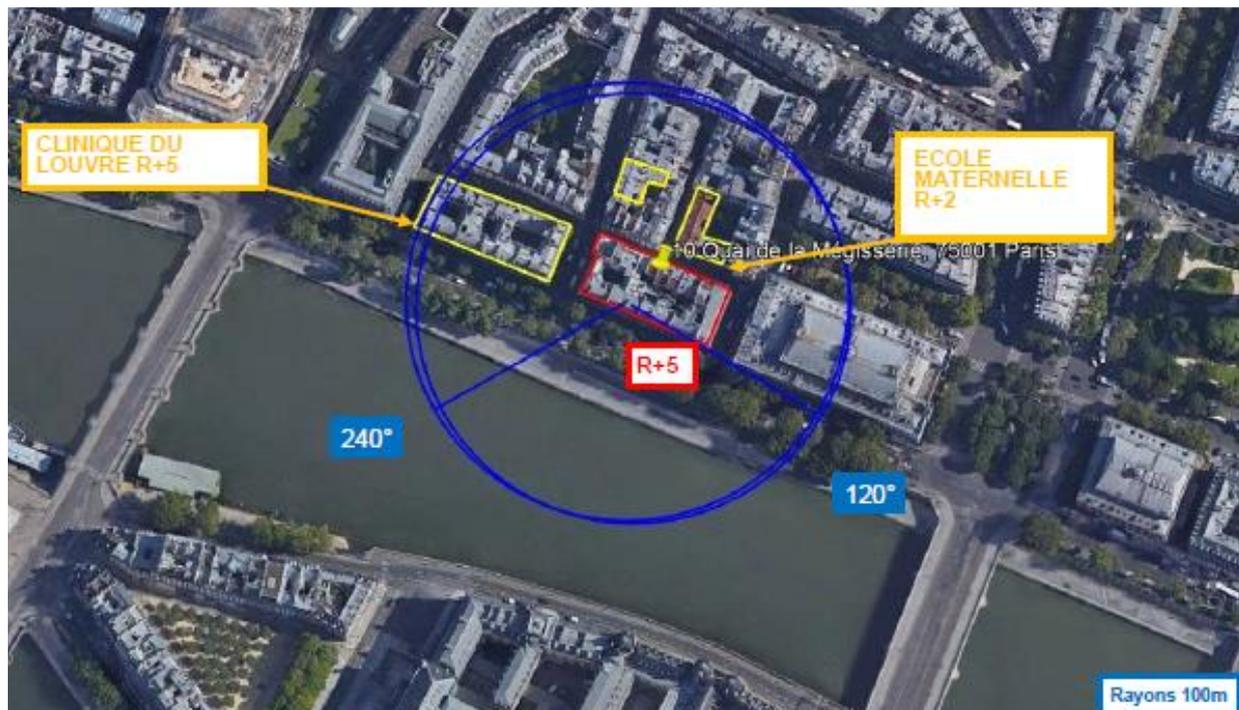
Description des antennes	Remplacement des deux antennes existantes par deux nouvelles antennes AEQE-I.
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les antennes existantes par des nouvelles antennes de taille et aspect identique, dans les mêmes azimuts que les antennes existantes.
Zone technique	En terrasse du bâtiment.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE	6 RUE ST GERMAIN L'AUXERROIS 75001 PARIS	22m	NON	36m	0.18 V/m
ACTIVITES HOSPITALIERE CLINIQUE DU LOUVRE	17 RUE ST GERMAIN L'AUXERROIS 75001 PARIS	11m	NON	37m	0.04 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)
❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 120°</i>	<i>Azimut 240°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 0 et 1 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>19.5 m</i>	<i>16.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .

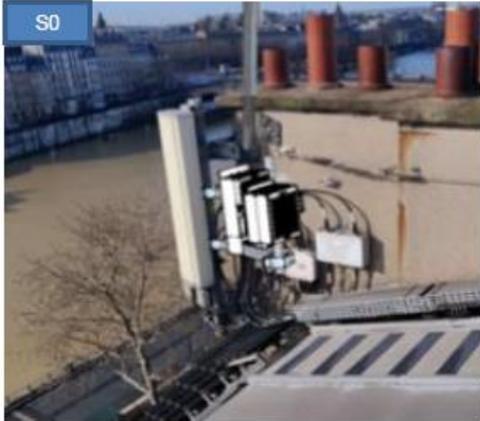


Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux

Inchangé

Vue des Azimuts

Azimut 120°



Azimut 240°

